

Création d'un espace Facebook

De nos jours, communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles.

Pour se faire, l'ensemble du conseil municipal et moi-même avons souhaité ouvrir un espace Facebook « mairie de tincques » pour faciliter le partage d'informations diverses, toucher le plus grand nombre de Tincquois(e)s et élargir l'audience à l'ensemble des internautes ayant un lien avec notre village. Naturellement, nous allons continuer à vous informer sur les dernières actualités via nos canaux de communications habituels « tincqu'info » et le site de la mairie « ville-tincques.fr », auxquels nous sommes toutes et tous attachés.

J'ai souhaité que cette page Facebook « mairie de tincques » ne soit pas qu'un simple canal de communication supplémentaire, mais avant tout une opportunité. Offrons la possibilité aux plus « connectés » d'entre nous de disposer des toutes dernières informations et services pratiques de la commune, directement sur son smartphone ou son ordinateur, en temps réel.

Nous vous invitons dès à présent à vous abonner à cette page, VOTRE page, et à la faire connaître auprès de vos ami(e)s en partageant ce message.

En vous abonnant, vous recevrez une petite notification à chaque fois que nous publierons un message. Pratique !

Enfin si vous avez une suggestion ?

Vous avez la possibilité de me contacter ainsi que l'ensemble de l'équipe par e-mail à cette adresse : mairiedetincques@gmail.com

Bienvenue sur la page officielle Facebook de la commune de Tincques !

> PAGE 2

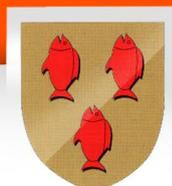
- Réouverture de la médiathèque
- Opération tranquillité vacances

> PAGE 3

- La propreté des caniveaux et des trottoirs, c'est aussi l'affaire de tous !
- Permanence du conciliateur de justice en mairie
- Les containers à verre

> PAGE 4

- Annulation du 14 juillet et de la ducasse du 30 août
- Du CM2 à la 6ème
- Le club de football AS TINCQUIZEL
- Reprise du Tennis de table
- Saison 2020/2021 du club de basket



La réouverture de LA MÉDIATHÈQUE

A L'ISSUE DE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, LA MÉDIATHÈQUE DE TINCQUES A PU ROUVRIR SES PORTES EN JUIN.



Quelques aménagements matériels ont été réalisés ainsi que la mise en place d'un protocole sanitaire visant à protéger les lecteurs bibliothécaires bénévoles. Le port du masque ainsi que le lavage des mains sont obligatoires. Un écran de plexiglas a été installé sur

le bureau. Les livres rapportés sont isolés en quarantaine pendant deux semaines avant de retourner dans les rayons.

La médiathèque sera ouverte cet été dans les mêmes conditions sanitaires aux dates et horaires suivants :

- Jeudi 6 juillet de 16h30 à 19h00
- Samedi 25 juillet de 10h00 à 12h00
- Jeudi 13 août de 16h30 à 19h00
- Samedi 22 août de 10h00 à 12h00.

L'équipe actuelle de bénévoles est actuellement réduite à cinq personnes (Maryvonne, Claudine, Lysiane, Adeline et Didier). Dans l'objectif de pouvoir proposer davantage d'horaires d'ouverture au public dès la rentrée prochaine et de reprendre les animations scolaires, nous faisons appel aux personnes intéressées par les livres et autres supports culturels pour renforcer notre effectif.

Vous êtes cordialement invité(e) à la réunion préparatoire de rentrée est prévue le jeudi 3 septembre à 19h dans la médiathèque municipale.

Opération TRANQUILITÉ VACANCES

CONNAISSEZ-VOUS « L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES » ? LA GENDARMERIE NATIONALE, UNE FOIS ALERTÉE, VEILLE SUR VOTRE LOGEMENT LAISSÉ VIDE PENDANT VOTRE ABSENCE.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ? AVANT DE PARTIR, VOUS DEVEZ SIGNALER À LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE VOTRE DOMICILE, VOTRE DÉPART EN VACANCES. PENDANT VOTRE ABSENCE, DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE SERONT EFFECTUÉES, DE JOUR COMME DE NUIT, EN SEMAINE COMME LE WEEK-END, AFIN DE DISSUADER TOUT INDIVIDU DE TENTER DE CAMBRIOLER VOTRE DOMICILE. POUR S'INSCRIRE À L'OPÉRATION, VOUS POUVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE DISPONIBLE EN LIGNE ET L'IMPRIMER AVANT DE VOUS RENDRE EN GENDARMERIE.



Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 - QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe

- vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance,

notamment au sujet des conditions de leur protection.

2- SUR VOTRE LIEU DE VACANCES : NE TENTEZ PAS LES VOLEURS !

Dans la mesure du possible, gardez-vous dans un lieu éclairé. Ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui susciterait la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une forte chaleur. Verrouillez les portes de votre véhicule et, éventuellement, enlevez la façade de

vos autoradio.

- N'oubliez pas de couper le contact et de prendre vos clés avec vous lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants.

- N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

- Gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre

logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule dans l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité devraient vous permettre de passer de bonnes vacances !

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Vous avez aussi la possibilité de remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

La propreté des caniveaux et des trottoirs, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS !



La commune de Tincques avec son bourg centre et ses 2 hameaux a la particularité d'être très étendue

en terme de voiries et donc de caniveaux. Leur entretien est effectué de manière ponctuelle par l'employé communal mais aussi par l'entreprise DUFOR d'Auchel dans le cadre d'un marché passé avec la CCCA, à raison de 2 passages par an.

Mais cela ne suffit pas à obtenir une propreté optimale. Les opérations de nettoyage et désherbage sont également rendues plus difficiles

en raison d'une réglementation très restrictive de l'utilisation des pesticides pour les collectivités.

Aussi, la participation des habitants peut permettre d'améliorer la situation en faisant un effort individuel devant son habitation au niveau du trottoir et du caniveau. Votre participation est essentielle, nous comptons sur votre implication dans cette démarche citoyenne

Permanence du conciliateur DE JUSTICE EN MAIRIE

Depuis juin 2019, M. Rémi HADDAD, Conciliateur de justice nommé par la Cour d'Appel de Douai, tient des permanences chaque 1er samedi du mois de 9h00 à midi.

QUEL EST LE RÔLE DU CONCILIATEUR ?

Le conciliateur n'est ni un juge, ni un enquêteur. Il intervient à la demande soit d'un particulier, soit d'un tribunal d'instance et dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation.

Son rôle n'est pas de savoir qui a raison ou qui a tort, mais de trouver une solution qui puisse satisfaire les 2 parties.

M. HADDAD traite les litiges de voisinage de tout ordre, les litiges

de consommation, et d'une manière générale, tout sujet qui relève de l'application du droit civil.

Pour le rencontrer, il convient de prendre rendez-vous en composant soit le 07 82 03 00 84, soit le standard de la mairie 03 21 47 38 49, ou encore par mail à l'adresse suivante : remi.haddad@conciliateurdejustice.fr

La prochaine permanence se tiendra le samedi 8 août 2020 en mairie.

Les containers À VERRE

Il a été constaté à plusieurs reprises des dépôts de bouteilles au pied des containers à verre de la commune.

Pour rappel, 5 containers sont présents dans la commune:

- Parking du Cimetière
- Rue des Moulins
- Hameau de Tincquette
- Hameau de Béthencourt
- Parking Legris

Plutôt que déposer les bouteilles au pied d'un container plein, il est préférable de se rendre vers un autre site communal

Merci de respecter les lieux.

> ANNULATION DES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET ET DE LA DUCASSE DU 30 AOÛT

Les festivités du 14 juillet et de la ducasse de Tincques étaient à l'ordre du jour des récentes réunions du conseil municipal et du comité des fêtes. Force est de constater que les conditions sanitaires actuelles ne sont pas propices à l'organisation de rassemblements de populations et les perspectives ne sont pas des plus rassurantes.

C'est ainsi que les organisateurs ont décidé dans une quasi unanimité de ne pas exposer inutilement la population face à une possible contamination cet été.

Cependant une certitude, les manèges et les forains seront bien présents le 30 août sur la place car cette activité est bien encadrée par un protocole sanitaire spécifique.

> DU CM2 À LA 6ÈME



14 élèves de CM2 scolarisés cette année à Tincques rejoindront un collège l'année prochaine et feront leur rentrée en classe de 6ème.

A l'occasion d'une petite manifestation organisée le dernier jour de l'école dans la cour de récréation en présence de leur enseignante Mme Brebion et de quelques parents, la municipalité a remis à chacun d'entre eux un dictionnaire Larousse français et un dictionnaire d'anglais.

Les difficultés d'approvisionnement auprès des éditeurs en raison de la crise n'ont par contre pas permis cette année d'attribuer un livre à chaque enfant de l'école comme d'habitude lors des festivités du 14 juillet.

Le club de football AS TINCQUIZEL

Après une saison 2019-2020 tronquée en raison de la crise sanitaire, la plupart des équipes ayants jouées leur dernier match fin Novembre 2019 et courant février 2020 pour l'équipe première, nous voilà reparti pour une nouvelle saison qui reste incertaine pour le moment quand à son déroulement, que ce soit au niveau des entrainements ou des compétitions.

Notre coach de l'équipe première ayant émis le souhait d'arrêter, nous repartons donc d'une nouvelle page avec l'arrivée d'un nouveau coach, en la personne de Maxime PRZYBYLSKI qui nous vient tout droit du Club d'Arras pour lequel il s'occupait des U16 Nationaux.

Maxime habite Savy Berlette et recherchait un premier challenge Séniors et notre projet l'a séduit, comme il a séduit par son discours, l'ensemble du bureau. Nous lui souhaitons la bienvenue et le maximum de réussite dans notre Club.

L'effectif pour la future saison devrait rester stable par rapport à la saison dernière soit :

- 1 équipe Vétérans
- 2 à 3 équipes Séniors
- 1 équipe Séniors Féminines
- 1 équipe U17
- 1 équipe U17 Féminine
- 1 équipe U15
- 2 équipes U13
- 2 équipes U11
- Et environ une trentaine d'enfants de U6 à U9

■ Et une quarantaine de dirigeants
Le club est toujours à la recherche de joueuses et joueurs pour toutes les catégories et également de dirigeantes et dirigeants car cela commence à être une denrée rare !!

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Laurent Mayeur au 06 85 74 97 67 ou mayeur_laurent@orange.fr

Reprise du TENNIS DE TABLE

Le club de Tennis de table a repris son activité le 01 Juillet 2020 et continuera jusqu'à la fin du mois de juillet après un arrêt de plus de 3 mois et dans la stricte application du protocole du déconfinement édité par la FFTT (désinfection des mains en entrant dans la salle,

désinfection des tables et des balles avant et après chaque session d'entraînement, éloignement des tables afin d'agrandir l'espace de jeu pour garantir les distances sociales). Le club est aujourd'hui composé d'une cinquantaine de licenciés , 9 équipes ont été engagées pour la saison 2019-2020 dans le championnat UFOLEP. Les entrainements ont lieu le mercredi soir dans la salle de selon les horaires suivants : 17h45 à 18h45 pour les jeunes et de 19h00 à 20h30 pour les adultes.

Les matchs de championnats se déroulent en majorité le samedi après-midi, mais des matchs des équipes jeunes peuvent aussi avoir lieu le samedi matin.

Si vous souhaitez rejoindre notre club ou avoir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'une séance d'entraînement, ou de nous contacter au :

REAUX Maxime (Président) :
06.08.70.74.54
REAUX Patrick (Trésorier) :
06.89.02.19.94

La saison 2020-2021, reprendra probablement le premier mercredi du mois de septembre après une pause au mois d'août.

Saison 2020/2021 du CLUB DE BASKET

SAISON 2020/2021

L'US Tincques
Basket recrute

VOUS OU VOTRE ENFANT SOUHAITEZ

- VOUS DÉFOULER ?
- VOUS AMUSER ?
- FAIRE DU SPORT ?

ESSAYEZ LE BASKET !

Entraînements :

Mercredi matin :
U7 mixte (2014/2015)
U9 mixte (2012/2013)

Jeu de 17h45 à 19h15 :
U11 équipes féminine et masculine (2010/2011)

Vendredi soir :
U15 féminine
U18 féminine
Séniors féminine

2 séances d'essais

Pour plus de renseignements :
Delphine Cojon au 06.31.03.23.35
Alice Berthe au 06.80.02.60.99
Benoît Evrard au 06.81.90.88.04

US Tincques Basket